

Demande de Dispositif Prévisionnel de Secours

Comment remplir la demande ?

Les pages suivantes vont nous permettre de répondre au mieux à vos attentes en proposant un dispositif dimensionné par rapport aux risques liés à votre manifestation.

Merci de bien prendre en compte les éléments suivants :

- Le renvoi de cette fiche dûment complétée est préalable à l'établissement d'une proposition de devis et du dimensionnement de la couverture sanitaire associée. Tout changement survenant entre la déclaration suivante et le jour de la manifestation doit être porté à la connaissance de la Croix-Rouge française.
- Les conclusions, en termes de dimensionnement, seront reprises dans la convention.
- Circuit ouvert = circuit sur voie publique non fermée à la circulation.
- Circuit fermé = circuit sur voie privée ou circuit sur voie public fermée à la circulation.
- Par délai d'intervention des secours publics, il convient d'entendre le délai d'intervention depuis un centre de secours des sapeurs-pompiers ou d'une structure hospitalière équipée de SMUR vers le site de votre manifestation.
- Les parties grisées seront complétées par la Croix-Rouge française.

Nature de la demande du dispositif

Acteurs = les personnes directement concernées par la manifestation (ex : les sportifs engagés sur le tournoi, les participants à une soirée dansante...).

Public = les personnes présentes sur le site de la manifestation sans y participer directement (ex : les supporters d'une équipe, le public d'un spectacle...).

Nous avons besoin de l'effectif maximum instantané sur site (ex : à 16H00 sur le site il y a au maximum 3000 personnes) et non pas cumulé pour la journée sur votre manifestation (ex : 10 000 personnes sur la journée).

Votre demande peut concerner les acteurs et/ou le public de votre manifestation.

Chronologie de la demande

1	Sollicitation de la CRF par l'organisateur pour le dispositif prévisionnel de secours.
2	Envoi à l'organisateur de la fiche de renseignement accompagnée de la grille d'évaluation des risques.
3	A réception des documents, une demande d'agrément sera envoyée auprès de la Direction Territoriale (la CRF peut revenir vers l'organisateur en cas d'informations manquantes).
4	La CRF transmet la convention à l'organisateur après validation de l'agrément par la Direction Territoriale.
5	La présence de la CRF sur la manifestation est validée à réception de la convention signée accompagnée du devis.



Dispositif Prévisionnel de Secours - Fiche de renseignements

Organisme demandeur

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone portable :

Courriel :

Dossier suivi par :

Fonction :

Représentant légal :

Fonction :

Caractéristiques de la manifestation

Nom :

Activité/Type :

Date :

Horaires :

Nom du contact sur place :

Téléphone :

Fonction du contact :

Adresse de la manifestation :

Circuit : Oui Non

Si Oui : Ouvert Fermé

Superficie :

Distance maxi entre les 2 points les plus éloignés du site :

Risques particuliers :

Nature de la demande du dispositif

Acteur

Demande de Dispositif Acteur

Oui Non

Effectifs d'acteurs :

Tranche d'âge :

Professionnels Amateurs Mixtes

Mise en place : ... Equipe(s) de poste de secours ... Equipe(s) d'intervention ... Binômes(s)

Public

Demande de Dispositif Public

Oui Non

Effectif maximum instantané du public (P) :

Tranche d'âge :

Présence de VIP Présence de personnes handicapées

Durée de présence du public :

Demande de Véhicule de Premiers Secours à Personnes (VPSP)

Nombre de VPSP affecté aux évacuations vers un milieu hospitalier :

Nombre de VPSP affecté aux interventions sur le site de la manifestation :



Dispositif Prévisionnel de Secours - Grille d'évaluation des risques

Activité du rassemblement - P2 (à compléter si dispositif public souhaité)

<input type="checkbox"/> Public assis : spectacle, cérémonie culturelle, réunion publique...	0,25
<input type="checkbox"/> Public debout : cérémonie culturelle, réunion publique, restauration, exposition, foire, salon, comice agricole...	0,30
<input type="checkbox"/> Public debout : spectacle avec public statique, fête foraine, rendez-vous sportif avec protection du public par rapport à l'évènement...	0,35
<input type="checkbox"/> Public debout : spectacle avec public dynamique, danse, fêria, fête votive, carnaval, spectacle de rue, évènement se déroulant sur plusieurs jours avec présence permanente du public...	0,40

Caractéristiques de l'environnement et de l'accessibilité du site - E1

Structure

<input type="checkbox"/> Permanente (bâtiment, salle en dur...) voies publiques avec accès dégagés	0,25
<input type="checkbox"/> Non permanente (gradins, tribunes, chapiteaux...), espaces naturels ≤ 2 hectares, brancardage 150m < longueur ≤ 300m, terrain en pente sur plus de 100m...	0,30
<input type="checkbox"/> Espaces naturels : 2 ha < surface ≤ 5 ha, brancardage 300m < longueur ≤ 600m, terrain en pente sur plus de 150m, autres conditions d'accès difficiles...	0,35
<input type="checkbox"/> Espaces naturels : surface > 5 hectares, brancardage : longueur > 600m terrain en pente sur plus de 300m, autres conditions d'accès difficiles, progression des secours rendue difficile par la présence du public...	0,40

Délai d'intervention des secours publics - E2

<input type="checkbox"/> ≤ 10 minutes	0,25
<input type="checkbox"/> > 10 minutes et ≤ 20 minutes	0,30
<input type="checkbox"/> > 20 minutes et ≤ 30 minutes	0,35
<input type="checkbox"/> > 30 minutes (pas de point d'alerte et de premiers secours)	0,40

Calcul du Ratio d'Intervenants Secouristes

Indice total du risque : $i = P2 + E1 + E2 = \quad + \quad + \quad =$

Ratio d'intervenants secouristes : $RIS = i \times (P / 1000) =$

Effectifs par d'intervenants secouristes =

Récapitulatif des effectifs

Cadre réservé à la CRF	PAPS	Equipe Poste de Secours	Equipe d'Intervention	Binômes	VPSP d'intervention	VPSP d'évacuation	Encadrement Dispositif de Moyenne Envergure
	Effectif Acteur	-					
	Effectif Public						
	Effectif Total						

Croix-Rouge française
Unité Locale de l'arrondissement de Saint-Omer
Nom et fonction

Organisateur
Nom et fonction



Secours présents sur place

Médecin Nom : _____ Téléphone : _____
 Infirmier Kinésithérapeute Ambulancier Privé SMUR SP Police
 Gendarmerie Autre : _____

Centre de secours le plus proche :
 Durée de trajet jusqu'au site de la manifestation :

SMUR le plus proche :
 Durée de trajet jusqu'au site de la manifestation :

Documents Administratif

Arrêté municipal Arrêté préfectoral Plan du site Annuaire téléphonique
 Avis commission de sécurité Autre : _____

Informations complémentaires

Repas des secouristes fournis par l'organisateur : Oui Non
 Local dédié aux secours prévu par l'organisateur pour l'accueil d'une victime allongée : Oui Non
 Zone de 10m x 10m pour une tente : Oui Non
 Source électrique à disposition de la zone de secours : Oui Non (si oui, distance : _____)
 Point d'eau à disposition de la zone de secours : Oui Non (si oui, distance : _____)
 Toilette à disposition de la zone de secours : Oui Non

Rappel effectif

- Point d'Alerte et de Premiers Secours = 2 secouristes,
- Poste de Secours ou Equipe d'intervention= 4 secouristes + 1 stagiaire,
- Binôme = 2 secouristes,
- Véhicule de Premiers Secours à Personnes d'Intervention = 4 secouristes,
- Véhicule de Premiers Secours à Personnes d'Evacuation = 3 secouristes,
- Encadrement de dispositif de moyenne envergure = 1 Chef de Secteur et 2 logisticiens.